

Nom et Prénom :
 Tél. portable étudiant : Email étudiant :
 Tél. portable parent : Email parent :
 Adresse : CP et ville :

Etablissement : Filière : Niveau d'études : L1 L2 L3

Vous êtes en licence 1

Formule intégrale : accompagnement annuel complet et préparation à la poursuite d'études.

Vous êtes en licence 2 ou licence 3

Soutien universitaire

Option 1 - Vous choisissez une formule semestrielle ou à l'année

| | Accompagnement annuel complet (suivi semestriel et stage de révision intensive) | Accompagnement au 1er semestre (suivi semestriel et stage de révision intensive) |
|-----------|---|---|
| L2 | <input type="checkbox"/> Méthodologie universitaire <input type="checkbox"/> Matière 1 : <input type="checkbox"/> Matière 2 : | <input type="checkbox"/> Méthodologie universitaire <input type="checkbox"/> Matière 1 : <input type="checkbox"/> Matière 2 : |
| L3 | <input type="checkbox"/> Méthodologie universitaire <input type="checkbox"/> Matière 1 : <input type="checkbox"/> Matière 2 : | <input type="checkbox"/> Méthodologie universitaire <input type="checkbox"/> Matière 1 : <input type="checkbox"/> Matière 2 : |

Option 2 - Vous préférez une inscription pour un suivi semestriel exclusif au premier semestre

| |
|--|
| Matière 1 : |
| Matière 2 : |
| Méthodologie universitaire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |

Préparation de la poursuite d'études

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Grandes écoles de commerce | <input type="checkbox"/> Ecoles de journalisme |
| <input type="checkbox"/> Sciences Po Paris | <input type="checkbox"/> Ecoles de communication |
| <input type="checkbox"/> IEP de Province | <input type="checkbox"/> Universités étrangères |

Je m'inscris au **Collège universitaire CARTESIA** pour la préparation ci-dessus et m'engage à payer la somme de euros (cf. tarifs sur le site ou au 01.82.28.74.31)

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement complet par chèque, à l'ordre de «Collège universitaire CARTESIA» (pour un paiement échelonné, joindre jusqu'à 5 chèques en précisant le mois souhaité d'encaissement au dos de chacun).

Je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions générales de vente ci-jointes.

Date :

Signature :

Conditions Générales de Vente (applicables au 1^{er} septembre 2015)

Article 1. Dispositions générales

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente de prestations de services, ci-après dénommées CGV, constituent l'accord régissant pendant sa durée, les relations entre Le Collège universitaire CARTESIA et ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services.

1.2 Toute inscription définitive ainsi que tout contrat conclu avec Le Collège universitaire CARTESIA impliquent l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux CGV ci-après exposées. Le fait que Le Collège universitaire CARTESIA ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

Article 2. Nature des prestations

Le Collège universitaire CARTESIA est un institut d'enseignement supérieur privé qui a vocation à dispenser des cours aux étudiants dans le cadre de leur cursus universitaire (de la licence 1 à la licence 3) par le biais de différents cours et/ou stages complémentaires au cursus universitaire diplômant.

Article 3. Inscription

3.1 La « fiche d'inscription » contenant les conditions générales de vente au verso vaut contrat entre Le Collège universitaire CARTESIA et le client.

3.2 Pour confirmer son inscription de manière ferme et définitive, le client doit retourner au Collège universitaire CARTESIA la fiche d'inscription :

- Soit par courrier postal, dûment signé et daté, à l'adresse suivante : Collège universitaire CARTESIA, 11 rue Michelet, 75006 Paris.
- Soit sur notre site internet : www.college-universitaire-cartesia.fr
- Soit en main propre, dans les locaux du Collège universitaire CARTESIA.

3.3 L'inscription ne sera validée qu'après renvoi de la fiche d'inscription, acceptée et signée, accompagnée du règlement de l'intégralité du montant de la préparation choisie.

3.4 A défaut de réception de l'accord du client et du solde du paiement 48 heures avant le début du cours ou du stage, l'inscription est considérée comme annulée et le prestataire se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.

Article 4. Prix

4.1. Les prix des services sont ceux qui sont proposés et détaillés sur les plaquettes commerciales et/ou le site internet du Collège universitaire CARTESIA. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

4.2 Paiement échelonné : un paiement en 5 fois maximum est possible. Dans ce cas, l'intégralité du paiement doit être envoyée ou remise le jour de l'inscription définitive. Le dernier encaissement ne pourra avoir lieu plus de 6 mois après l'inscription.

4.3 Réductions : nous accordons des remises au regard de la situation personnelle de certains étudiants (boursiers ou non). Cette remise est subordonnée à l'acceptation du dossier complet.

Article 5. Garanties de remboursement

5.1. Toute inscription annulée 72 heures avant le début des cours sera intégralement remboursée, sous réserve d'une retenue forfaitaire de 150 euros pour frais de dossier.

Passé ce délai et jusqu'à la fin du 2^{ème} cours, un remboursement au prorata des cours restant à effectuer est appliqué en cas d'annulation.

Au-delà de ce 2^{ème} cours, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

5.2 Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

5.3. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

5.4 Le remboursement de l'intégralité des sommes versées dégage Le Collège universitaire CARTESIA de toute responsabilité.

Article 6. Retard de paiements

Tout retard de paiement entraînera de plein droit le calcul et le paiement d'une pénalité de retard sous forme d'intérêts à un taux équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal (en vigueur au jour de la facturation des prestations). Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due, et court à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture, jusqu'à son paiement total, sans qu'aucun rappel ou mise en demeure préalable ne soient nécessaires. Le taux applicable est calculé *prorata temporis*.

Article 7. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel qui sont collectées sont utilisées uniquement par Le Collège universitaire CARTESIA. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du Cours d'Assas-Sorbonne.

Article 8. Propriété intellectuelle

10.1 Le Collège universitaire CARTESIA reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux nés de tout support matériel ou immatériel et documents de cours remis à l'occasion des cours.

10.2 Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de l'ensemble de la documentation décrite à l'article 10.1 est interdite.

Article 9. Règlement intérieur

Tout élève inscrit déclare avoir lu et s'engage à respecter le règlement intérieur figurant dans le «Guide du Collège universitaire CARTESIA».

Article 10. Litiges

Les présentes CGV et le contrat signé entre les parties sont régis par le droit français. A défaut de résolution amiable, tout différend persistant entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation des CGV et du contrat sera de la compétence des tribunaux de Paris.